



INFORMATIONS DE RENTREE 2014

1 HORAIRES DE L'ECOLE

Le matin : de 8 h 50 à 12 h 00

L'après-midi : de 13 h 25 à 16 h 30

Les enfants sont accueillis à partir de 8 h 40 le matin et 13 h 15 l'après-midi.

De plus en plus d'enfants arrivent à l'école avant l'heure d'ouverture du portail, soit seuls, soit déposés par leurs parents. Avant 8h40 l'école n'est pas responsable des enfants.

Veillez respecter l'horaire d'entrée en classe le matin pour le bien de votre enfant.

Par mesure de sécurité, le soir, les enfants de Petite et Moyenne Sections attendront leurs parents dans la classe.

Les parents devront donc entrer dans la cour lorsque le portail aura été ouvert par l'enseignante de surveillance.

Nous vous demandons de bien respecter ces consignes de sécurité. Merci.

Le soir, les enfants qui ne seront pas partis à 16h40 seront conduits à la garderie.

2 STRUCTURE DES CLASSES

PS-MS : Céline GILBERT (Lundi, Mardi et Vendredi)
Myriam ROUSSEAU (Jeudi)

GS-CP : Annie ROUSSEAU

CE1 : Elisabeth AGENEAU

CE2-CM1 : Sophie COULON-FEBVRE (Lundi, Mardi et Vendredi)
Mélissa HERY (Jeudi)

CM2 : Christophe ROUSSEAU (Lundi, Mardi et Jeudi)
Magali ARNAUD (Vendredi)

3 PERSONNEL DE SERVICE

Cette année, Karine Da SILVA et Céline MICHAUD interviendront dans les différentes classes.

4 RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS

Les enseignants pourront vous rencontrer le soir après la classe uniquement sur rendez-vous pris quelques jours à l'avance.

Afin de permettre un meilleur accueil des enfants le matin, les enseignants ne pourront pas vous rencontrer avant le début des cours à 8 h 50.

5 CORRESPONDANCE

Toute correspondance (imprimés, coupon-réponse, papiers divers, règlements...) sera rapportée à l'école sous enveloppe fermée portant le nom de l'enfant.

Ceux qui souhaitent recevoir les circulaires par Internet, complèteront leur adresse mail sur la fiche de renseignements de leur enfant, **ils s'engagent à confirmer la bonne réception des messages.**

Il est possible d'utiliser l'adresse internet de l'école pour toute correspondance : **ec.priv.saligny@wanadoo.fr**

Sauf en cas d'urgence, n'utilisez le téléphone qu'**en dehors des heures de cours.**

Les absences devront être signalées par écrit au maître titulaire le plus rapidement possible (éventuellement par internet).

Tout changement ou événement susceptible de perturber le comportement ou les résultats de votre enfant est à signaler à l'enseignant.

6 SITE INTERNET

Le site internet est un lien important entre l'école et les parents : vie de l'école, activités des classes, infos OGEC APEL... Merci de le consulter fréquemment.

Pour rappel : ec85.ecolito.org/saligny-sacrecoeur

7 AUTORISATION DE DIFFUSION

Dans le cadre des activités pédagogiques réalisées dans la classe par des élèves, des photographies, des enregistrements sonores ou créations de toutes natures peuvent faire l'objet de diffusions à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif (journaux, Internet, diaporamas, photos de classe...).

Si vous ne souhaitez pas autoriser l'école à utiliser les travaux ou les photos de votre enfant, merci d'en informer le chef d'établissement.

8 ASSURANCES

Pour être couvert, un enfant doit être assuré pour deux types de risques :

- Les dommages causés à autrui, dont l'enfant serait l'auteur, couverts par la RESPONSABILITE CIVILE du chef de famille.
- Les dommages subis par l'enfant en cas d'accident couverts par une assurance INDIVIDUELLE ACCIDENT.

L'INDIVIDUELLE ACCIDENT est obligatoire pour toute sortie hors de l'école.

Vous pouvez au choix :

- Prendre l'assurance proposée par l'école :

R.C. + IND.ACCIDENT

- Fournir une attestation couvrant les deux risques :

R.C. + IND.ACC

- Fournir une attestation R.C. et compléter par l'IND.ACCIDENT. proposée par l'école

Sans INDIVIDUELLE ACCIDENT votre enfant ne participera pas aux sorties.

Vous voudrez bien établir votre chèque à **l'ordre de l'OGEC SALIGNY.**

9 VACCINATIONS

Pour les enfants qui font leur première rentrée dans notre école, vous voudrez bien nous fournir la photocopie des pages du carnet de santé relatives à la vaccination du DT Polio (seule vaccination obligatoire).

10 MEDICAMENTS

Il nous est interdit de donner des médicaments, il est donc inutile d'en envoyer à votre enfant. Pour tout problème, contactez le directeur.

11 HYGIENE

Attention aux poux ! La vigilance est de rigueur tout au long de l'année !!!

12 VETEMENTS

Tous les vêtements qui s'enlèvent doivent être marqués au nom de l'enfant. Ils doivent être adaptés à la saison, au temps ainsi qu'aux activités (sport, activités manuelles...).

13 ABONNEMENTS

Vous recevrez tout au long de l'année des propositions d'abonnement à des revues adaptées à l'âge de votre enfant. S'ils sont pris par l'intermédiaire de l'école, ils permettent aux classes de bénéficier d'abonnements gratuits.

En ce début d'année, vous recevrez beaucoup d'imprimés à remplir, veuillez, s'il vous plaît les retourner à l'école dans les délais les plus courts.

Bonne année scolaire à tous, petits et grands.

L'équipe enseignante.

**Ce document est à
conserver toute l'année !**

